

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1365 du Dimanche 19 Octobre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



SOUTIEN AUX CAUSES AFRICAINES
ET DES PAYS DU SUD



**LE MNA SALUE
LE LEADERSHIP ET LES EFFORTS
DU PRÉSIDENT TEBBOUNE**

P. 16

MDN



**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA
EN VISITE OFFICIELLE
EN RÉPUBLIQUE DE CORÉE**

P. 16

WILAYA DE SIKKDA



**5 CAS CONFIRMÉS
DE DIPHTÉRIE FONT 2 DÉCÈS**

P. 2



MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

UN CRIME ODIEUX QUI HANTE TOUJOURS LA FRANCE

● LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

«LE SOUVENIR DE CES SACRIFICES CONSENTIS PAR
NOS ENFANTS DE MEURE À JAMAIS GRAVÉ DANS LES ESPRITS»

Pp. 3 et 4

INDUSTRIE MÉCANIQUE

L'ALGÉRIE COMMENCE À POSER LES BASES



● INAUGURATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION DE CAMIONS,
DE BUS, ET DE PIÈCES DÉTACHÉES POUR VÉHICULES

P. 5

saviez-vous

PAIEMENT MOBILE

PLUS DE 70 000 UTILISATEURS DU SYSTÈME DE PAIEMENT "DZ MOB PAY"



Le système de paiement mobile "DZ Mob Pay", une solution utilisable via QR code rendant achats et transferts encore plus pratiques, compte actuellement quelque 70.000 utilisateurs et 10.000 commerçants depuis son lancement début 2025, a indiqué Abou Bakr Belloul, chef de division au Groupement d'intérêt économique monétique (GIE monétique). "Près de 8.000 transactions ont été enregistrées à ce jour sur le segment P2B (paiement entre particulier et commerçant)", a ajouté M. Belloul dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon de l'e-commerce et des services en ligne (ECSEL Expo), qui s'est tenu au Palais des expositions (Pins-Maritimes) du 15 au 18 octobre. Dans le cadre de ce système, sept solutions bancaires de paiement sont d'ores et déjà déployées et

relevant de cinq banques publiques et deux privées, a précisé le même responsable, ajoutant que deux nouvelles banques devraient intégrer la plateforme interbancaire "avant la fin de l'année en cours". Pour M. Belloul, l'intégration prochaine d'Algérie Poste dans ce dispositif de paiement constituera un levier majeur pour accroître le nombre d'utilisateurs, contribuant ainsi à promouvoir davantage les moyens de paiement électronique. "Algérie Poste est actuellement en phase de développement et d'homologation de sa propre solution de paiement. Un dossier a été soumis au GIE Monétique et son intégration dans le système DZ Mob Pay suivra dès la finalisation de ces étapes techniques", a-t-il précisé à ce propos.

ALGÉRIE POSTE LE CONCOURS NATIONAL DE RECRUTEMENT FIXÉ AU 30 OCTOBRE

Le concours national de recrutement d'Algérie Poste se tiendra le 30 octobre via la plateforme numérique dédiée à cet effet, a annoncé, vendredi dernier, l'entreprise, dans un communiqué. "Pour permettre aux candidats concernés par le concours national de recrutement d'accéder à la plateforme numérique dans les délais et en toute aisance, des SMS contenant le nom d'utilisateur et le mot de passe seront envoyés du 20 au 24 octobre", précise la même source. En prévision de cet examen, "les candidats n'ayant pas reçu ces SMS seront contactés par le centre d'appel de l'entreprise dans les trois jours suivants, afin de leur fournir les informations nécessaires et de garantir leur participation sans difficulté", a assuré Algérie Poste. "Soucieuse de consacrer les principes de transparence, d'égalité des chances, et d'assurer le bon déroulement de cette opération nationale importante, Algérie Poste publiera, dans les prochains jours, un guide d'utilisateur accompagné de tutoriels vidéo explicatifs, détaillant étape par étape la procédure d'utilisation de la plateforme numérique et le déroulement de l'examen en toute aisance", ajoute le communiqué. Ces supports explicatifs seront diffusés sur "les plateformes et pages officielles d'Algérie Poste sur les réseaux sociaux, afin de permettre à tous les candidats d'en prendre connaissance à temps et de bien se préparer pour le jour de l'examen". Afin de suivre toutes les nouveautés d'ordres organisationnel et technique liées au concours national de recrutement, Algérie Poste invite tous les candidats à consulter régulièrement ses publications officielles, conclut la même source.

SOLIDARITÉ NATIONALE LANCEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DES FEMMES RURALES

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille, et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a annoncé jeudi dernier à Alger le lancement d'une plateforme numérique pour aider les femmes rurales et les familles productives à vendre leurs produits. Lors de la célébration de la Journée internationale des femmes rurales (15 octobre), elle a expliqué que cette initiative vise à soutenir les femmes dans la création d'activités génératrices de revenus et à leur faciliter l'accès au monde de l'entrepreneuriat.

Cette plateforme permettra aux productrices rurales de toucher des marchés plus larges à travers tout le pays. Elle offrira aussi un espace de rencontre et de collaboration entre femmes, favorisant



ainsi le partage de savoir-faire, l'échange d'expériences, et l'amélioration de la qualité des produits. Mme Mouloudji a rappelé que son ministère accorde une attention particulière aux femmes des zones rurales et sahariennes. Plusieurs programmes sociaux et économiques sont mis en place pour renforcer leur autonomie et encourager l'esprit entrepreneurial. Le programme national dédié à la femme rurale en est une priorité. En marge de cette cérémonie, une exposition a mis en avant les créations artisanales réalisées par des femmes rurales, illustrant leur savoir-faire et leur créativité. L'événement s'est achevé par une minute de silence en hommage aux martyrs des massacres du 17 Octobre 1961.

Cheklat Meriem

WILAYA DE SIKKDA

5 CAS CONFIRMÉS DE DIPHTÉRIE FONT 2 DÉCÈS

Cinq cas confirmés de diphtérie, dont deux décès, ont été enregistrés dans la wilaya de Skikda, où une cellule de crise a été mise en place au niveau de la direction de la Santé et de la Population, pour suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique, indique samedi un communiqué du ministère de la Santé. "Il s'agit, pour les deux décès, d'un homme de nationalité étrangère âgé de 25 ans et d'une fillette de 12 ans non vaccinée contre cette maladie", précise le communiqué, ajoutant qu'"aussitôt ces cas enregistrés, il a été procédé à la mise en place d'une cellule de crise au niveau de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Skikda pour suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique et prendre toutes les mesures préventives et hospitalières nécessaires, en coordination avec les autorités locales", précise la même source. A cet effet, "les services sanitaires compétents ont entamé des enquêtes épidémiologiques minutieuses sur les cas enregistrés, incluant les sujets contacts, qui ont été placés sous traitement prophylactique (chimio prophylaxie) et vaccinés contre la diphtérie, pour éviter la propagation



enregistrés conformément aux protocoles thérapeutiques en vigueur", ajoute le texte. Le ministère appelle l'ensemble des citoyens à "respecter scrupuleusement le calendrier vaccinal, qui demeure le moyen le plus efficace et le plus approprié pour prévenir cette

maladie ainsi que les autres maladies infectieuses", assurant que "les vaccins sont disponibles dans l'ensemble des structures sanitaires". Le ministère "suit de près l'évolution de la situation sanitaire dans la wilaya de Skikda et demeure mobilisé pour garantir la sécurité des citoyens et préserver la santé publique, de même qu'il œuvre au lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de la vaccination et de la prévention des maladies infectieuses", conclut le communiqué.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boudiane Khadija

Rédaction

M. B. Khadija
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.
O. M.
Djaffar Chihab
Cheklat Meriem

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68

Siège social sarl BMA.com
Agence ANEP
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE : «LE SOUVENIR DE CES SACRIFICES CONSENTIS PAR NOS ENFANTS DEMEURE À JAMAIS GRAVÉ DANS LES ESPRITS»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 64e anniversaire des manifestations du 17 Octobre 1961, dont voici la traduction APS :

"Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur Son Messager, Chères concitoyennes, chers concitoyens, Le 17 Octobre, nous ravivons le souvenir d'une journée gravée dans la mémoire nationale, témoignant de l'engagement des émigrés algériens en faveur de la glorieuse Révolution de libération, qui, après sept années de lutte armée, s'était érigée en épopée d'émancipation, une épopée qui a drainé, par l'ampleur et la résonance de son élan révolutionnaire, le soutien des peuples épris de liberté à travers le monde en faveur d'un peuple en lutte, résolu à infléchir le cours de l'histoire coloniale et à se libérer de son joug et de sa tyrannie, au prix de lourds sacrifices. L'état qui se resserrait sur un colonisateur cerné par la légitimité de la lutte et la justesse de la cause, le plongeait, à cette étape de l'Histoire, dans l'hystérie, lorsque la



police parisienne, sous les ordres du préfet de police de l'époque Maurice Papon, imposa un couvre-feu arbitraire aux membres de la communauté algérienne. Son arrogance le précipita dans l'abîme du crime et de la répression sauvage, s'attaquant à des foules pacifiques sorties manifester, ce qui se solda par un bilan tragique, avec des manifestants qui furent noyés dans la Seine et

d'autres brutalisés, torturés, et transférés dans des camps. Le souvenir de ces sacrifices consentis par les enfants de la communauté demeure à jamais gravé dans les esprits.

En cette halte annuelle où nous nous remettons le 64e anniversaire des manifestations du 17 Octobre 1961, je me recueille avec vous à la mémoire de la génération de militants nationaux à l'étranger durant la glorieuse guerre de libération nationale qui nous ont quittés, et à la mémoire des valeureux martyrs, tout en adressant mes salutations aux enfants de notre communauté nationale à travers le monde, qui portent l'amour et la fidélité à l'Algérie dans leur cœur, et qui honorent leur engagement en participant à la dynamique des transformations économiques en cours dans le pays, mus par la volonté de prendre part au processus de renouveau national et d'édification de l'Etat national moderne auquel aspire le brave peuple algérien.

*Vive l'Algérie
Gloire et éternité à nos valeureux martyrs."*

LE CHEF DE L'ÉTAT SALUE LA PARTICIPATION DES ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, jeudi dernier, l'engagement des enfants de la communauté nationale à travers le monde à participer à la dynamique des transformations économiques que connaît l'Algérie et à prendre part au processus de renouveau national. Dans un message à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 64e anniversaire des manifestations du 17 Octobre 1961, le

président de la République a adressé ses salutations aux "enfants de notre communauté nationale à travers le monde, qui portent l'amour et la fidélité à l'Algérie dans leur cœur, et qui honorent leur engagement en participant à la dynamique des transformations économiques en cours dans le pays, mus par la volonté de prendre part au processus de renouveau national et d'édification de l'Etat national moderne auquel aspire le

brave peuple algérien". Dans son message, le président de la République a affirmé que le 17 Octobre 1961, date des massacres perpétrés par les autorités coloniales françaises contre les membres de la communauté nationale à Paris, est "une journée gravée dans la mémoire nationale, témoignant de l'engagement des émigrés algériens en faveur de la glorieuse Révolution de libération, qui, après sept années de lutte armée,

s'était érigée en épopée d'émancipation, une épopée qui a drainé, par l'ampleur et la résonance de son élan révolutionnaire, le soutien des peuples épris de liberté à travers le monde". En cette halte annuelle, le président de la République s'est recueilli "à la mémoire de la génération de militants nationaux à l'étranger durant la glorieuse guerre de libération nationale qui nous ont quittés, et à la mémoire des valeureux martyrs".

RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES CHOUHADA À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

Des rassemblements de recueillement, accompagnés de l'observation d'une minute de silence, ont été organisés, jeudi dernier à 11h00 à travers l'ensemble du territoire national, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, commémorant le 64e anniversaire des massacres du 17 Octobre 1961, perpétrés par le colonialisme français contre les émigrés algériens sortis manifester pacifiquement à Paris et qui furent violemment réprimés. Ces recueils interviennent en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, instituant l'observation d'une minute de silence à cette date chaque année, à travers l'ensemble du territoire national, ainsi qu'au niveau des représentations diplomatiques et consulaires de l'Algérie à l'étranger, à la mémoire des martyrs de ces massacres. Au siège de la présidence de la République, le Président Tebboune a observé une minute de silence à la mémoire des chouchada, en compagnie des hauts cadres de la présidence de



la République. De même, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a observé, au siège du Conseil, une minute de silence, en présence de membres du gouvernement et des membres et fonctionnaires du Conseil et ce, en marge d'une séance plénière du Conseil, consacrée aux questions orales. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a également observé, en compagnie des députés, cadres, et employés de l'APN, une minute de silence devant le siège de l'institution. En marge de sa visite de travail dans la wilaya de Chlef, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a observé, au complexe industriel et commercial CAPTEN (Ténès), une minute de silence à la

mémoire des chouchada des massacres du 17 Octobre 1961, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales, et des Transports, M. Saïd Sayoud, et du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir. Pour sa part, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN), Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), accompagné de cadres du MDN, a observé, au siège de l'état-major de l'ANP, une minute de silence à la mémoire des martyrs victimes de la répression brutale des manifestations pacifiques menées par les Algériens en France. Une minute de silence a été également observée au niveau des différents Commandements des Forces et Régions militaires. Ministères, institutions, et organes de l'Etat ont aussi organisé des rassemblements de recueillement à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, lors desquels une minute de silence a été observée et la Fatiha récitée à la mémoire des chouchada des massacres du 17 Octobre 1961. **APS**

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA OBSERVE UNE MINUTE DE SILENCE EN HOMMAGE AUX VALEUREUX CHOUHADA

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a observé aux côtés de cadres du ministère de la Défense nationale, une minute de silence à la mémoire des chouchada, victimes de la répression barbare lors des manifestations pacifiques du 17 Octobre 1961, organisées par les Algériens en France, a indiqué jeudi dernier un communiqué du MDN.

"A l'occasion de la commémoration du 64^e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration, et conformément à la décision de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, décrétant l'observation d'une

minute de silence en hommage aux martyrs des massacres du 17 Octobre 1961, Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a observé aux côtés de cadres du ministère de la Défense nationale une minute de silence à la mémoire des chouchada, victimes de la répression barbare lors des manifestations pacifiques organisées par les Algériens en France", précise la même source. Dans le même sillage, "les différents Commandements des Régions militaires ont également observé, au même titre que les autres institutions de l'Etat, une minute de silence à cette occasion", ajoute le communiqué du MDN.



UN CRIME ODIEUX QUI HANTE TOUJOURS LA FRANCE

L'Algérie a commémoré, vendredi dernier, la Journée nationale de l'émigration, marquant le 64^e anniversaire des massacres du 17 Octobre 1961, un épisode tragique et indélébile de la mémoire collective. Ce jour-là, en plein Paris, la France coloniale a commis un crime d'État contre des milliers d'Algériens, coupables d'avoir simplement manifesté pour la dignité et la liberté.

Ce drame, perpétré au cœur de la capitale d'un pays qui se proclamait "patrie des droits de l'Homme", a laissé une tache indélébile sur la conscience universelle.

Pendant des décennies, les autorités françaises ont tenté d'enfouir cette page honteuse dans le silence et l'oubli. Mais la mémoire, elle, n'a jamais abdiqué.

Ce 17 Octobre 1961, des milliers d'Algériens, hommes, femmes et enfants, ont répondu à l'appel de la Fédération de France du FLN.

Ils ont marché pacifiquement dans les rues de Paris pour dénoncer un couvre-feu raciste, imposé uniquement aux "Français musulmans d'Algérie" par le préfet Maurice Papon — un homme qui, ironie tragique de l'histoire, a plus tard été condamné pour crimes contre l'humanité pour son rôle dans la déportation de Juifs sous le régime de Vichy.

Ce soir-là, la police française a ouvert la chasse à l'homme.

Des manifestants sans armes ont été abattus, frappés, étranglés, jetés dans la Seine.

Les eaux du fleuve ont charrié des corps sans nom, tandis que les ponts de Paris sont devenus le théâtre d'un carnage que même certains témoins français n'ont jamais pu oublier.

Des survivants ont raconté comment des dizaines de leurs compatriotes ont été jetés vivants dans l'eau, simplement parce qu'ils étaient Algériens.

Les commissariats et les stades — le Palais des sports, le Parc des expositions, le stade Coubertin — se sont transformés en prisons de fortune,



où plus de 15 000 personnes ont été entassées, torturées, et privées de nourriture. La presse internationale, elle, a rapidement pris la mesure de l'horreur. Les uns des journaux européens et américains ont dénoncé une répression d'une brutalité inouïe, brisant la façade républicaine de la France coloniale.

Mais à Paris, le silence officiel a longtemps recouvert les cris des victimes. Pendant des décennies, les autorités françaises ont nié, minimisé, ou falsifié la vérité.

Les rapports d'époque ont été censurés, les témoins intimidés, les archives verrouillées.

Il a fallu des générations d'historiens, de journalistes, de militants, et de familles endeuillées pour que la lumière jaillisse des ténèbres. Aujourd'hui, les historiens s'accordent à dire que le 17 Octobre 1961 a été l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire contemporaine française, un symbole du racisme institutionnel du système colonial.

C'est aussi l'une des preuves les plus éclatantes que la Révolution algérienne ne s'est pas seulement jouée sur le sol national, mais aussi dans le cœur de ses émigrés, qui ont porté le combat de la liberté jusque dans les rues de Paris.

UNE MÉMOIRE VIVE DANS L'ALGÉRIE D'AUJOURD'HUI

"Les scènes tragiques dans les stations du métro parisien et sur les ponts de la Seine ont révélé la brutalité et le racisme de l'appareil colonial", avait

déclaré le président Abdelmadjid Tebboune, rappelant que cette étape de l'histoire de la Révolution "témoigne de la profondeur du lien national sacré entre les enfants de notre chère patrie, qu'ils soient à l'intérieur du pays ou à l'étranger". Le chef de l'État a souvent affirmé sa détermination à défendre la mémoire nationale, à protéger la dignité des émigrés algériens, et à ancrer la vérité historique dans le récit du renouveau national.

Il a également souligné la nécessité pour l'Algérie de se tourner vers l'avenir, sans haine ni rancune, mais sans jamais renoncer à la vérité.

"Une Algérie fière, profondément attachée aux principes de justice et de

vérité dans le traitement du dossier de la mémoire", a-t-il insisté, appelant à rompre avec le complexe colonial que certains milieux extrémistes tentent encore d'entretenir. Aujourd'hui, soixante-quatre ans et deux jours ont passé, mais les plaies n'ont pas cicatrisé. De nombreuses organisations de défense des droits humains, ainsi que des intellectuels français, continuent d'exiger que l'État français reconnaisse pleinement sa responsabilité dans ces crimes d'État. Car on ne peut pas bâtir un avenir apaisé sur le mensonge et le déni.

Le 17 Octobre 1961 a marqué une fracture morale au sein même de la République

française.

Et si la Seine a depuis retrouvé sa quiétude, elle n'a jamais cessé de murmurer le nom de ceux qu'elle a engloutis. Aujourd'hui encore, en Algérie, les cloches de la mémoire sonnent à l'unisson du cœur des émigrés, rappelant au monde que la liberté s'est souvent conquise au prix du sang et du silence.

Le souvenir de ces martyrs, noyés dans les eaux de Paris, a traversé les décennies comme un appel à la justice, à la dignité, et à la vérité. Parce qu'aucun fleuve, si vaste soit-il, ne peut emporter la mémoire d'un peuple.

G. Salah Eddine

LA SOCIÉTÉ CIVILE AU CŒUR DE LA PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE NATIONALE

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a rappelé jeudi dernier depuis Bou-Saâda (M'Sila), le rôle essentiel de la société civile dans la préservation de la mémoire nationale et la défense des valeurs du pays. Lors d'une rencontre à l'amphithéâtre de l'INSP, elle a insisté sur l'importance de se souvenir de l'histoire de la Révolution algérienne et de transmettre cet héritage. Elle a notamment évoqué les manifestations du 17 Octobre 1961 à Paris, réprimées dans la violence. Mme Hamlaoui a estimé que « le crime de la Seine restera un symbole fort de la cause algérienne et des crimes coloniaux ».

Par ailleurs, la cheffe de l'ONSC a assuré que l'engagement de la société civile dans l'action positive et la valorisation de la mémoire est une nécessité plus qu'un choix. Face aux changements rapides sur la scène régionale et internationale, elle a appelé à l'unité et au renforcement du front intérieur. Elle a également souligné que ces rencontres visent à écouter la société et à impliquer directement ses acteurs. C'est, selon elle, une manière de renforcer l'action de terrain et de rendre l'engagement citoyen plus efficace. La présidente de l'ONSC a enfin rappelé que le lancement de projets structurants, comme le programme national de lutte contre les drogues ou les assises de wilaya des comités de quartier, a pour but d'ancrer le dialogue participatif, renforcer la coordination, et promouvoir l'esprit collectif de responsabilité.

Cheklal Meriem

INDUSTRIE MÉCANIQUE L'ALGÉRIE COMMENCE À POSER LES BASES



Visite de travail
du Premier ministre
dans la wilaya de Chlef

Sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le gouvernement poursuit la concrétisation de sa stratégie de redéploiement industriel. En visite de travail à Chlef, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a affirmé, jeudi dernier, que «l'Algérie a commencé à poser les bases de l'industrie mécanique», marquant ainsi une nouvelle étape dans la construction d'un tissu industriel national intégré et durable.

Cette visite, qui s'inscrit dans la continuité des orientations présidentielles, illustre la volonté du gouvernement de donner un contenu concret au projet de réindustrialisation du pays. Pour M. Ghrieb, il ne s'agit plus seulement de relancer des usines, mais de refonder tout un modèle productif autour de la sous-traitance, de l'innovation, et de la souveraineté économique.

« Le gouvernement tient à lancer une véritable industrie mettant à contribution l'ensemble des acteurs de la sous-traitance », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que « les instructions du président de la République constitueront le point de départ de tout programme gouvernemental ».

À travers cette déclaration, le Premier ministre trace les grandes lignes d'une politique industrielle fondée sur la rigueur, la planification, et la mesure des résultats. « Ses services s'attendent à programmer d'autres étapes économiques pour traduire les efforts du gouvernement en chiffres », a-t-il précisé, insistant sur la nécessité d'une approche pragmatique et chiffrée des

politiques publiques.

Cette vision répond à un double impératif : relancer la production nationale tout en assurant une meilleure intégration des chaînes industrielles locales. L'objectif est clair : sortir du modèle importateur pour construire un écosystème productif capable d'exporter et de créer de la valeur ajoutée.

CHLEF, LABORATOIRE D'UN NOUVEAU MODÈLE INDUSTRIEL

La visite du Premier ministre dans la wilaya de Chlef a été jalonnée de trois étapes clés, symbolisant chacune un pan stratégique de la politique industrielle nationale.

La première étape a conduit M. Ghrieb au complexe industriel CAPTEN de Ténès, spécialisé dans la fabrication de conserves de produits de la pêche. Cette unité, relevant du groupe public AGRODIV, a été récupérée dans le cadre du processus de réhabilitation des biens confisqués par décision de justice. Cette démarche illustre la transformation d'actifs jadis en déshérence en leviers de relance économique.

Sur place, le Premier ministre a insisté

sur la nécessité d'« accélérer le processus de relance de cette unité industrielle et de mise en œuvre de ses projets d'extension », estimant que le site de Ténès pouvait devenir un pôle d'emploi et de développement local. Il a également exigé l'élaboration, « d'ici la semaine prochaine, d'une feuille de route précisant les délais d'extension, les enveloppes budgétaires allouées, et les perspectives de partenariat envisageables ».

L'INDUSTRIE MÉCANIQUE AU CŒUR DE LA RELANCE NATIONALE

Le deuxième temps fort de la visite fut l'inauguration, à Oum Drou, d'une unité de fabrication de bus, camions, et pièces détachées au sein de l'usine PENG-PU. Ce site incarne le virage mécanique que souhaite opérer l'État algérien : produire localement, assembler intelligemment, et viser un haut niveau d'intégration industrielle.

Le Premier ministre a insisté sur la rigueur de ce processus : « Les services du gouvernement suivront rigoureusement toutes les démarches visant à augmenter le taux d'intégration, afin d'éviter de reproduire les expériences antérieures. » Cette phrase sonne comme une mise en garde contre les modèles d'assemblage superficiels du passé, qui avaient échoué à créer un véritable tissu industriel.

Dans la même logique, M. Ghrieb a invité les industriels à « dresser une liste des composants actuellement importés, en vue de les produire localement par des entreprises nationales », soulignant que cette orientation favoriserait la main-d'œuvre algérienne et réduirait la dépendance vis-à-vis de l'étranger. Le Premier ministre a également présidé la signature de conventions pour l'importation de 10.000 bus dans le cadre d'un cahier des charges élaboré conjointement par les ministères de l'Industrie et de l'Intérieur. Cette opération vise à moderniser le parc de transport national, notamment public, tout en soutenant la montée en compétence du secteur mécanique local.

LA VERRERIE, SYMBOLE DE LA DIVERSIFICATION PRODUCTIVE

La troisième et dernière étape de la visite s'est déroulée à Oued Sly, où le Premier ministre a inspecté l'unité de

réhabilitation et d'extension de la Nouvelle verrerie de Chlef (NOVER), filiale du groupe public ENAVA. Ce projet, consacré à la production de verre de table, s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et de substitution aux importations.

M. Ghrieb a souligné la nécessité d'« accélérer l'intégration de cette unité dans la démarche de renforcement de la production nationale et de réduction de l'importation de ces produits », insistant sur la place de l'industrie verrière dans la chaîne des matériaux de construction, de l'agroalimentaire, et de la restauration.

LE DEVOIR DE MÉMOIRE ET L'UNITÉ NATIONALE

Au-delà de son volet économique, la visite du Premier ministre a coïncidé avec la Journée nationale de l'émigration, célébrant le 64e anniversaire des manifestations du 17 Octobre 1961. À cette occasion, M. Ghrieb a observé une minute de silence en hommage aux martyrs, rappelant que « le peuple algérien a prouvé sa cohésion tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger » et que « le message des martyrs se perpétue aujourd'hui à travers l'édification d'une Algérie nouvelle victorieuse ».

Ce lien entre mémoire et développement traduit la philosophie du gouvernement : bâtir l'avenir sans oublier les sacrifices du passé.

En se rendant à Chlef, M. Sifi Ghrieb a voulu donner un signal fort : la politique industrielle de l'Algérie entre dans une phase d'action. Les orientations présidentielles se traduisent désormais par des projets concrets, par une gouvernance mesurable, et une volonté affirmée de créer une industrie nationale complète, compétitive, et exportatrice. Accompagné du ministre de l'Intérieur, M. Saïd Sayoud, et du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, le Premier ministre a démontré que la coordination interministérielle est devenue la clé de voûte du modèle économique nouveau que l'Algérie entend bâtir.

Entre mécanique, agro-industrie, et verrerie, Chlef symbolise la renaissance industrielle nationale. Et au-delà des chiffres et des usines, c'est bien une vision d'avenir qui se dessine : celle d'une Algérie souveraine dans sa production, forte de ses compétences, et fidèle à l'esprit de ses martyrs.

G. Salah Eddine

INAUGURATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION DE CAMIONS, DE BUS, ET DE PIÈCES DÉTACHÉES POUR LES VÉHICULES

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, jeudi dernier dans la wilaya de Chlef, à l'inauguration d'une unité de fabrication de bus, de camions, et de pièces détachées pour véhicules, au sein de l'usine PENG-PU, dans la commune d'Oum Drou, et ce, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue dans cette wilaya, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Après avoir suivi un exposé sur cette unité, le Premier ministre a souligné que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la modernisation du parc national, conformément aux orientations et décisions du président de la République, en vue de « contribuer à couvrir les besoins du marché national, en conformité avec le cahier des charges établi en concertation avec l'ensemble des industriels locaux ». Il a assuré, à cet égard, que ses services suivront rigoureusement toutes les

démarches visant à augmenter le taux d'intégration, afin d'éviter de reproduire les expériences antérieures. M. Ghrieb a invité, dans ce sens, les industriels à « dresser une liste des composants actuellement importés, en vue de les produire localement par des entreprises nationales, ce qui renforcera la main d'œuvre locale ». Le Premier ministre a, par ailleurs, insisté sur « la nécessité d'œuvrer à augmenter le taux d'intégration selon les standards internationaux, de manière à pouvoir le vérifier sans remettre en doute les chiffres », saluant les engagements pris par les industriels dans le cadre d'une démarche nationale visant à asseoir une véritable industrie dans tous les secteurs ». Dans une déclaration à l'APS, M. Lyes Ali Wahid, responsable au sein de cette unité industrielle, a précisé que cette structure dotée d'une capacité de production de

5.000 camions et d'environ 3.000 bus par an contribuera au renforcement du parc national. « Cette unité industrielle a atteint un taux d'intégration de 10% et compte le porter à 40% », a-t-il fait savoir.

Présente sur le marché national depuis 1997, cette unité industrielle emploie plus de 300 travailleurs dans ses différentes filiales, dont 130 dans celle d'Oum Drou, implantée sur une superficie de 14.800 mètres carrés.

Au début de sa visite de travail dans la wilaya de Chlef, le Premier ministre avait inspecté le complexe industriel CAPTEN du groupe AGRODIV, un actif industriel récupéré dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République relatives à la réhabilitation et à la relance des actifs industriels confisqués par des décisions de justice définitives.

R. N.

UN NIVEAU DES RÉSERVES DE CHANGE PLUS QUE CONFORTABLE,
UN ENDETTEMENT EXTÉRIEUR QUASI INEXISTANT, UNE INFLATION EN NET REcul...

ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : UNE MONTÉE EN PUISSANCE

En marge des assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a livré à l'APS une analyse approfondie sur la solidité de l'économie nationale, la modernisation du système bancaire, et les avancées du pays dans le dossier du GAFI.

D'emblée, le premier responsable de la Banque d'Algérie a tenu à rappeler le contexte mondial marqué par « une succession de crises durant ces dernières années, notamment la pandémie de la Covid-19, les tensions géopolitiques croissantes, la volatilité des prix des matières premières, et le resserrement des politiques monétaires dans les économies avancées ». Dans ce cadre, il affirme que l'Algérie a fait preuve d'une remarquable résilience, illustrée par « une croissance économique soutenue, notamment hors hydrocarbures, un niveau des réserves de change plus que confortable, un endettement extérieur quasi inexistant, et une inflation en net recul ».

Face à ces bouleversements, la Banque d'Algérie a ajusté sa stratégie pour préserver la stabilité des prix. Salah Eddine Taleb souligne que dès le début de la pandémie, en 2020, l'institution a « abaissé à deux reprises son taux directeur pour le porter à 3 %, dans l'objectif de maintenir, voire d'accroître, les capacités de financement du secteur économique ». Cette politique d'assouplissement s'est accompagnée de « mesures exceptionnelles d'allègement prudentiel », reconduites plusieurs fois pour soutenir les entreprises pendant la crise sanitaire.

La sortie progressive de cette période a conduit à « une normalisation graduelle de la politique monétaire post-Covid », amorcée en mars 2022, afin de revenir à des standards plus stricts tout en consolidant la stabilité financière. Concernant la flambée des prix enregistrée au niveau mondial, le gouverneur rappelle que « 70 % de l'inflation en Algérie était importée »,

selon une étude menée par la Banque d'Algérie. Pour atténuer cet impact, l'institution a fait jouer la flexibilité du dinar, tout en profitant du faible endettement extérieur du pays : « L'appréciation du dinar a contribué à amortir les effets de l'inflation importée, tandis que notre économie, faiblement endettée, a été prémunie contre la hausse des taux d'intérêt internationaux. » Grâce à ces leviers, l'inflation, qui avait atteint un pic de 9,48 % en août 2022, « a sensiblement décéléré pour atteindre 2,66 % en août 2023 ». Une baisse durable qui a incité le Conseil monétaire et bancaire à « abaisser le taux directeur à 2,75 % afin de renforcer la capacité du système bancaire à financer l'économie nationale ».

VERS UNE MUTATION NUMÉRIQUE DU SYSTÈME BANCAIRE

Abordant la question de la digitalisation des paiements, Salah Eddine Taleb a mis en avant « la promulgation de la nouvelle loi monétaire et bancaire » comme l'une des plus grandes réformes structurelles du secteur. Cette législation, dit-il, « constitue une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire pour répondre aux mutations économiques et technologiques profondes ». Le texte introduit désormais de nouveaux acteurs dans l'écosystème financier — prestataires de services de paiement, banques digitales, banques islamiques, et banques d'affaires — tout en intégrant la « notion de monnaie numérique de Banque centrale ». La Banque d'Algérie a parallèlement « signé et promulgué plusieurs textes réglementaires stimulant la



digitalisation des moyens de paiement », notamment ceux encadrant l'activité des prestataires de services de paiement et des banques digitales. Selon Taleb, ces dispositifs permettront « une mutation ordonnée et sécurisée du système bancaire vers l'innovation technologique ». Le gouverneur évoque également « la mise en place d'un Comité national des paiements », chargé de piloter la stratégie nationale pour parvenir à « des transactions sans argent liquide à l'horizon 2028 ».

UN ENGAGEMENT FERME POUR LA CONFORMITÉ INTERNATIONALE

Interrogé sur le dossier du GAFI, Salah Eddine Taleb a tenu à souligner que l'Algérie « s'est attelée à mettre en œuvre le plan d'action établi par cet organisme, en octobre 2024 », dans le but de renforcer son dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Un comité national, institué auprès de la Banque d'Algérie, assure le suivi des mesures et la coordination entre les différents secteurs concernés. Le gouverneur précise que « l'ensemble des secteurs ont mis en place des

stratégies d'atténuation des risques et organisé des formations au profit des assujettis et des superviseurs ». Ces efforts ont été reconnus par les évaluateurs du Joint Group (ICRG), ce qui, selon lui, « constitue un bon présage pour une sortie rapide de notre pays de la liste des pays sous surveillance renforcée du GAFI ». En conclusion, Salah Eddine Taleb a tenu à rappeler que « le secteur bancaire constitue le segment d'activité le plus réglementé de la sphère économique », obéissant à des règles strictes qui couvrent « les volets prudentiels, comptables, et de contrôle interne ». Ce cadre rigoureux, assure-t-il, « a grandement contribué à protéger notre système financier contre les contrecoups des différentes crises apparues ces dernières années ». Ainsi, à travers une politique monétaire maîtrisée, un engagement fort en faveur de la numérisation, et une conformité croissante aux standards internationaux, la Banque d'Algérie s'affirme aujourd'hui comme un pilier central de la stabilité économique nationale et un acteur majeur de la modernisation financière du pays.

G. Salah Eddine

TRANSACTIONS SANS ARGENT LIQUIDE, UN OBJECTIF À L'HORIZON 2028

La stratégie élaborée par le Comité national des paiements (CNP) installé l'année dernière et visant notamment la bancarisation des transactions permettra d'arriver à « des transactions sans argent liquide à l'horizon 2028 », a indiqué le gouverneur de la Banque d'Algérie Salah Eddine Taleb.

"Parmi les engagements au titre de la nouvelle loi monétaire et bancaire, l'engagement résolu d'accélérer la modernisation, la numérisation, et la digitalisation du système bancaire national et ce, notamment par la consécration d'un Comité national des paiements qui a tracé la stratégie nationale permettant d'arriver à des transactions sans argent liquide à l'horizon 2028", a-t-il précisé dans une interview accordée à l'APS (voir l'intégral sur www.aps.dz).

M. Taleb s'exprimait en marge de sa participation aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui se tiennent actuellement à Washington.

Prévu par la loi monétaire et bancaire et présidé par le gouverneur de la Banque d'Algérie, le CNP comprend notamment des représentants de la Banque d'Algérie, d'Algérie Poste, de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGS), de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), de la Gendarmerie nationale (GN), ainsi que de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et deux experts dans le domaine des finances.

Outre l'élaboration de la stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux, cette instance est chargée de l'observation du

développement de l'usage et de la diffusion des moyens de paiement scripturaux, de l'observation de l'usage des moyens de paiement internationaux en Algérie, du suivi de l'innovation dans le domaine des moyens de paiement scripturaux (chèques, transferts, moyens d'e-paiement), rappelle-t-on.

Le gouverneur de la BA a souligné aussi que la promulgation en 2023 de la loi monétaire et bancaire a constitué le socle des réformes économiques et monétaires mises en œuvre actuellement en Algérie et qui représente "une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaires profondes".

"La nouvelle loi monétaire et bancaire s'est inscrite dans le cadre des réformes économiques et monétaires dans lesquelles les pouvoirs publics se sont pleinement engagés et constitue une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaires profondes, ainsi que les enjeux techniques et technologiques à même de mettre les jalons pour assurer la mutation ordonnée et sécurisée des systèmes bancaires vers les nouvelles technologies et l'innovation d'une manière générale", affirme le gouverneur de la Banque centrale.

En termes de digitalisation, a-t-il noté, la loi prévoit "l'introduction de l'autorisation à de nouveaux acteurs à intégrer le système de paiement national, à savoir les prestataires de services de paiement PSP (Payment Services Providers), les banques digitales, les banques islamiques, et les banques d'affaires, sans oublier

l'introduction de la notion de monnaie numérique de Banque centrale".

Plusieurs autres textes réglementaires ont été promulgués dans le cadre de cette même démarche visant à promouvoir la digitalisation des moyens de paiement, rappelle M. Taleb, citant le texte fixant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément, et d'exercice d'activités des prestataires de services de paiement apportant les principes généraux en termes de constitution et d'agrément, le texte définissant les règles régissant l'activité et le fonctionnement des PSP, les conditions d'autorisation de constitution et d'agrément des prestataires de services de paiement, le texte relatif aux conditions spécifiques de constitution d'agrément et d'activités de banque digitale, ainsi qu'un règlement relatif aux conditions spécifiques d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités de banque digitale.

Insistant sur les efforts de la Banque d'Algérie afin "d'adapter ses capacités humaines et technologiques en vue de mettre en place un dispositif de surveillance et de gestion du risque à même de répondre aux mutations que subit le secteur afin d'accompagner l'activité des nouveaux acteurs", le gouverneur a souligné que tout "cet arsenal juridique, dont la conception, l'élaboration, et l'adoption se sont faits à un rythme soutenu, sont autant d'outils pour l'émergence d'une banque qui se transforme, en phase avec les besoins des citoyens, ainsi que les évolutions technologiques".

R. E.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE ANNÉE JUDICIAIRE À LA COUR D'ALGER RENOUVELER L'ENGAGEMENT POUR LA CONSÉCRATION DE L'ÉTAT DE DROIT

L'année judiciaire 2025-2026 a été officiellement ouverte jeudi dernier à la cour d'Alger, quelques jours après son ouverture à la Cour suprême par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, également président du Conseil supérieur de la magistrature.

La cérémonie s'est déroulée en présence du premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, de la présidente de la Haute-Autorité de transparence, Salima Mousserati, du président de l'Autorité nationale de protection des données personnelles, Samir Bourehil, ainsi que de représentants du corps judiciaire et de parlementaires.

Le président de la cour d'Alger, Mohamed Bouderbala, a souligné que cette rentrée judiciaire est un moment important pour faire le bilan de l'année écoulée et renouveler l'engagement envers l'État de droit. Il a insisté sur la préservation des libertés, le renforcement de la confiance des citoyens en la justice, et l'application des orientations du président de la République pour bâtir une justice moderne et efficace. Ces orientations, données lors de la cérémonie à la



Cour suprême, servent désormais de feuille de route de cette nouvelle année judiciaire. De son côté, le procureur général près la cour d'Alger, Mohamed El Kamel Ben Boudiaf, a mis en avant les progrès réalisés l'année dernière. Il a cité l'accélération du traitement des affaires, l'amélioration des services aux citoyens, et la numérisation du secteur, qui a permis de

moderniser la gestion des dossiers et des documents.

Il a également réaffirmé l'engagement de l'autorité judiciaire à protéger les droits et libertés, en garantissant un procès équitable.

La cérémonie s'est clôturée par une minute de silence en hommage aux martyrs des massacres du 17 Octobre 1961.

Cheklat Meriem

LES COURS DE L'OUEST DU PAYS SALUENT LA NUMÉRISATION ET LA MODERNISATION DU SECTEUR DE LA JUSTICE

La nouvelle année judiciaire a été ouverte, jeudi dernier, dans les sièges des cours de justice des différentes wilayas de l'ouest du pays, en présence des autorités civiles et militaires locales, ainsi que des membres de la famille judiciaire. A cette occasion, les participants ont mis en avant les progrès réalisés dans le secteur de la justice, notamment en matière de numérisation, contribuant ainsi à sa modernisation.

A Oran, le président de la cour, M. Bouterfas Djilali, a indiqué que 4.733 affaires ont été traitées au niveau de la cour et des tribunaux qui en relèvent, soit un taux de résolution de plus de 97 %, en plus de 205 affaires traitées par les sections pour mineurs et 92 par la chambre des mineurs (en matière pénale et civile), pour la période allant du 2 janvier au 30 septembre 2025.

Durant la même période, a-t-il poursuivi, 361 affaires ont été traitées au niveau du tribunal criminel de première instance et d'appel, avec un taux de traitement supérieur à 76 %, ainsi que 210 affaires au tribunal criminel d'appel (taux de traitement supérieur à 69 %) et 3.079 affaires à la cour, avec un taux de traitement dépassant les 57 %. Concernant les services annexes, plus de 72.412 certificats de nationalité, 60.426 bulletins n°3 et 50.672 bulletins n°2 du casier judiciaire ont été délivrés par les tribunaux, tandis que la cour a délivré 8.634 bulletins n°3 et 6.719 bulletins n°2, a-t-on indiqué. Dans la wilaya de Nâama, le procureur

général, Moussa Gouni, a affirmé que les chambres d'accusation des trois tribunaux (Nâama, Aïn Sefra, et Mécheria) œuvrent à remplacer les mandats de dépôt par des mesures de contrôle judiciaire ou d'autres alternatives, et à utiliser de nouveaux mécanismes pour garantir un procès équitable. Cela s'inscrit dans la concrétisation du principe de la justice réparatrice, tout en traitant avec rigueur les crimes graves. A Relizane, le président de la cour, Houcine Othmani, a salué le soutien du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au secteur de la justice et son rôle fondamental dans la construction sociale. Le procureur général, Ahmed Djellouli, a indiqué que plus de 63.333 bulletins du casier judiciaire et 63.898 certificats de nationalité ont été délivrés.

A Mascara, le président de la cour, Antar Menouar, a indiqué que du 15 septembre 2024 au 9 octobre 2025, 60.543 affaires ont été traitées par les juridictions relevant de la cour (civil, pénal, chambre d'accusation, tribunaux criminels de première instance, et d'appel). A Saïda, le président de la cour, Benallal El Houari, a rappelé le soutien accordé par le président de la République au secteur de la justice et son rôle central dans l'édification de la société. Le procureur général, Smail Kedidir, a souligné que la numérisation et la modernisation du secteur ont contribué de manière efficace à améliorer le service public

judiciaire, précisant que la justice progresse vers une généralisation du e-contentieux grâce à l'intégration des technologies de l'information et de la communication. A Aïn Témouchent, le procureur général, Abdelkader El Kroudar, a précisé que l'année judiciaire 2024-2025 a été marquée par une intense activité, avec 17.195 affaires pénales et 5.636 jugements civils traités dans les quatre tribunaux de la wilaya, et 5.320 affaires pénales et 768 affaires civiles traitées au niveau de la cour d'Aïn Témouchent.

A Mostaganem, le président de la cour, Maârouf Larbi, a évoqué les avancées de l'administration judiciaire en matière de numérisation, et la transition vers une justice de qualité et performante. Le procureur général de Mostaganem, Mohamed Merah, a dressé le bilan d'activité des juridictions de la wilaya : 10.937 affaires pénales, délits et affaires de mineurs (avec un taux de traitement de 87 %), 3.293 affaires civiles (70 %), et 925 affaires devant la chambre d'accusation (98 %).

A Tissemsilt, le président de la cour, Nasreddine Allouka, a affirmé que le secteur de la justice a connu plusieurs réformes reflétant l'attention particulière des autorités suprêmes du pays, notamment du président de la République. Il a précisé que près de 100 % des affaires ont été tranchées dans les différentes spécialités juridiques. A Tيارت, le président de la cour,

Tayeb Boubekri, a mis en avant l'enrichissement du système juridique avec de nouvelles lois conformes à la Constitution, visant à renforcer les droits et libertés fondamentaux, à protéger les catégories vulnérables, le tissu social, et à encourager l'investissement, et le commerce extérieur.

A Tlemcen, le procureur général, Djelloul Lahcen, a indiqué que, depuis le début de l'année, 50.468 bulletins du casier judiciaire n°2 et n°3 ont été délivrés, en plus de 63.149 certificats de nationalité et 7.946 demandes de rectification d'état civil traitées. Le taux de traitement des affaires civiles a atteint 64,66 % (14.473 affaires) et 79,90 % pour les affaires pénales (40.674 affaires). A El Bayadh, le procureur général, Aziria Youssef, a salué les efforts de tous les acteurs du secteur.

Le président de la cour, Zoheir Nemiche, a rappelé les réformes entreprises pour renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire. Au siège de la cour de Sidi Bel-Abbès, le procureur général, Djamel Naïdjaoui, a souligné l'importance des réformes initiées par le ministère de la Justice, ces dernières années, reposant sur des axes stratégiques majeurs, notamment la numérisation des procédures judiciaires, le développement des systèmes d'information, et l'élargissement de l'utilisation des technologies au sein des juridictions.

www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public



CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

HOMMAGE AU COMÉDIEN MUSTAPHA AYAD

Le rideau est tombé vendredi soir sur la 14^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB), consacrée cette année au continent africain. La soirée de clôture a été marquée par un hommage émouvant au grand comédien Mustapha Ayad.

La cérémonie s'est tenue au Théâtre régional Abdelmalek-Bougguermouh. Elle a mis à l'honneur une figure incontournable du théâtre algérien. Pendant plus d'un demi-siècle, Mustapha Ayad a partagé la scène avec les plus grands noms des arts dramatiques du pays.

Un film retraçant sa longue carrière a été projeté. Né dans une famille d'artistes, il est le fils de Rouiched (Ahmed Ayad). Pour lui, cette reconnaissance est aussi un hommage à son père, pilier du théâtre national.

Le commissariat du festival a également salué le travail de tous les collaborateurs qui ont contribué à la réussite de cet événement culturel africain. Le public a ensuite assisté à

la dernière pièce de cette édition, « Juste savoir », venue de Guinée. Toute la semaine, les spectateurs ont découvert des créations venues du Sénégal, de Mauritanie, du Burkina Faso, de Tunisie, et de Côte d'Ivoire. Adultes et enfants ont pu profiter de spectacles et de contes animés par de grands artistes à la maison de la culture Taous-Amrouche, lieu phare du festival. Cette 14^e édition a aussi permis de faire vivre la magie du théâtre au-delà du centre-ville. Des représentations ont été organisées dans plusieurs communes de la wilaya, offrant ainsi au plus grand nombre l'occasion de partager cette ambiance unique.

Cheklat Meriem



NUMÉRISATION DU SECTEUR DE LA CULTURE

LE RESPECT DES DÉLAIS DE REMISE DE LA CARTE D'ARTISTE, UNE PRIORITÉ

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a présidé une réunion de travail et d'évaluation sur l'état d'avancement des projets de numérisation du secteur, ordonnant la résolution immédiate des problèmes techniques survenus sur la plateforme numérique de la carte d'artiste et sa remise aux concernés dans les délais, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion de travail, Mme Bendouda a également suivi l'exposé d'une "présentation exhaustive" sur différents programmes et projets liés à la numérisation, appelant à une "plus grande précision dans la collecte et le traitement des données". Mme Bendouda a, par ailleurs, souligné l'importance d'"améliorer les mécanismes de suivi et de coordination pour assurer une mise en œuvre efficace", tout en respectant les "délais de réalisation des projets et programmes de numérisation", selon le

communiqué. Dans le même élan, elle a donné des orientations concernant l'"amélioration de la qualité des services numériques liés aux applications de l'Office national du droit d'auteur et des droits voisins (ONDA)", afin de garantir, a-t-elle ajouté, "la fluidité de leur utilisation et le renforcement de la protection numérique de la propriété intellectuelle et artistique". Les étapes finales du projet relatif à la connexion des bibliothèques principales à travers le pays ont également été abordées par Mme la ministre qui a souligné "la nécessité d'achever ce processus le plus tôt possible et d'utiliser des normes techniques qui garantissent la fluidité des échanges de données et la disponibilité numérique des ressources documentaires pour les chercheurs et les lecteurs", car il s'agit, a-t-elle précisé, d'une "étape fondamentale vers l'établissement d'une culture d'accès libre à la connaissance".

La réunion s'est achevée avec l'affirmation de la ministre de la Culture et des Arts, sur la "nécessité de poursuivre la modernisation du système d'information de son département et de renforcer la transformation numérique dans la gestion des installations

culturelles", conformément aux efforts de l'Etat pour moderniser l'administration publique et améliorer la performance institutionnelle au service de l'efficacité, de la transparence et de la qualité des services culturels publics.



THÉÂTRE

"JUSTE SAVOIR" DE GUINÉE PRÉSENTÉE À ALGER

La pièce de théâtre "Juste savoir", une comédie satirique de Guinée sur les relations familiales complexes, la séparation, et les tensions récurrentes qui alimentent les conflits de génération, a été présentée mercredi soir à Alger. Accueilli au Théâtre national algérien (TNA) Mahiedine-Bachtarzi, dans le cadre du 14^e Festival international du théâtre de Béjaïa (10-17 octobre), ce spectacle produit en 2022 par la compagnie de théâtre guinéenne met en scène les rivalités entre un père et son fils qu'il retrouve après 25 ans de solitude et d'abandon. Mise en scène par Ery Armato Bogbé sur un texte de Arman Agavon, la pièce met sur le terrain de la réflexion les tensions et rivalités familiales qui alimentent les désaccords sur le long terme et les conflits de génération. Les comédiens Jean Béavogui, dans le rôle du père, et Ahmed Lotfy (fils), ont porté un texte densément riche sur les rapports familiaux entre le père et son fils, alors que le personnage suggéré du grand-père est omniprésent à travers un portrait, renvoyant au passé du personnage principal. Nourri d'une vision dramaturgique qui vise à provoquer l'éveil et l'émotion chez le spectateur, le spectacle met en lumière les rapports entre le père et son fils et l'importance de la parole dans la résolution des conflits dans un dialogue qui oscille entre l'intime, la confiance, et la culpabilisation. Le metteur en scène a choisi de concevoir une "scène nue" dans une forme "minimaliste" qui a conforté son choix "délié" de se limiter à quelques éléments de décor fonctionnels en raison de "contraintes financières", a expliqué Djamounou Béavogui, technicienne de lumière et scénographe. Visiblement ravis de présenter sur les planches du TNA leur spectacle, les comédiens ont salué l'accueil "chaleureux" qui leur a été réservé, affirmant que cette représentation constitue une expérience "très marquante" dans leur carrière artistique. Présenté pour la première fois en Algérie, le spectacle "Juste savoir" a été programmé vendredi dernier à Béjaïa, en clôture du 14^e Festival international du théâtre qu'a accueilli cette ville.

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAIN À L'ANP
LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

C'EST LA RENTRÉE !

« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



DÉPRIME OU DÉPRESSION

COMMENT SAVOIR ?

L'évolution ultérieure des connaissances scientifiques peut le rendre en tout ou partie caduc. Il n'a pas vocation à se substituer aux recommandations et préconisations de votre médecin ou de votre pharmacien.

Avoir un « coup de cafard » est une manifestation naturelle du psychisme. Une déprime se caractérise par un sentiment de tristesse passagère qui peut être lié ou non à des raisons précises. Cependant, si l'état psychologique ne s'améliore pas après environ deux semaines, il est important de consulter, car il s'agit peut-être d'une dépression qui s'installe.

Est-il normal de parfois « broyer du noir » ?

Perte d'un être cher, problèmes professionnels, soucis financiers, déception amoureuse, conflits familiaux ou autre. Tous ces événements font hélas partie, à un moment ou à un autre, du quotidien. Notre psychisme, mais aussi notre corps réagissent à ces situations. Nous nous sentons tristes, fatigués, sans énergie ou alors énervés, tendus. Souvent, nous décrivons cet état comme un « coup de déprime ».



maladie dépressive caractérisée et ne justifie donc pas d'un traitement antidépresseur.

Ces moments de déprime ont-ils une fonction ?

Aussi curieux que cela puisse paraître, ces moments de déprime ont une fonction d'adaptation. Nous interagissons de façon permanente avec notre environnement. Confronté à une perturbation de cet environnement, l'organisme réagit, permettant à l'individu d'adapter son comportement et ses pensées aux contraintes du monde qui l'entoure. Dans d'autres cas, ces manifestations peuvent amener à s'interroger sur sa vie, à redéfinir ses priorités pour trouver du sens à son existence, et parfois à prendre des décisions ou à provoquer un changement tel qu'un déménagement, la recherche d'un nouvel emploi ou une séparation. Une période de déprime peut être le déclencheur d'une évolution et déboucher sur un mieux-être.

Coup de cafard ou début de dépression ?

Dans le doute, mieux vaut consulter. Le dialogue avec un médecin permet de mettre des mots sur ses difficultés, ce qui suffit parfois pour prendre du recul et se sentir mieux. D'autre part, seul un médecin est à même de faire la différence entre un coup de blues et une dépression. En effet, si cette maladie est complexe, ses symptômes sont relativement bien connus.

Mais attention ! Même si les symptômes observés ne correspondent pas aux symptômes les plus courants, il convient de rester vigilant. Si un coup de cafard devient permanent et incompatible avec la vie quotidienne, il peut être le signe d'une dépression qui s'installe. Il ne faut donc pas hésiter à aller voir un médecin si l'état psychologique ne s'améliore pas ou si des troubles physiques apparaissent, tels que douleurs au ventre ou au dos, ou migraines. Ils peuvent signaler une dépression masquée.

Il peut aussi nous arriver de broyer du noir sans raison particulière, sans qu'aucun changement ne soit intervenu. C'est parfois le signe d'une insatisfaction vis-à-vis de notre mode de vie. Ces manifestations, que même les plus optimistes connaissent sont tout à fait normales. Les médecins les considèrent comme des troubles d'adaptation, des états dépressifs mineurs non caractérisés, qui ne doivent pas être confondus avec une



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCE
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMVT
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

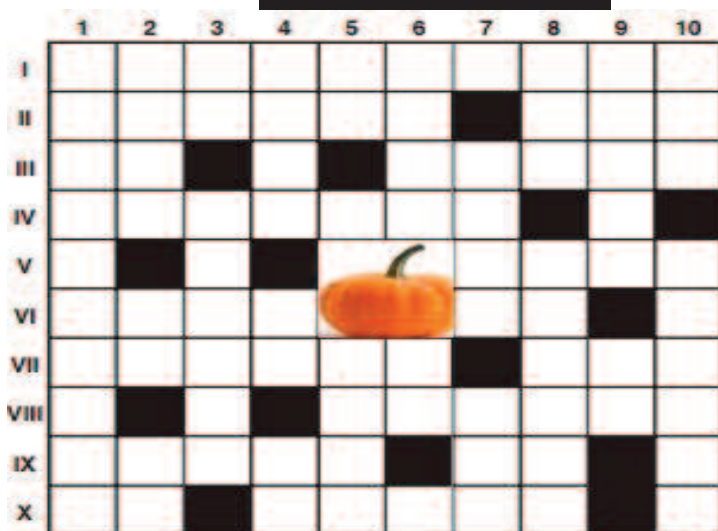
Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

Mots Croisés N°1288



HORIZONTALEMENT

I. Un légume qui se transforme en carrosse pour Cendrillon. II. Un désodorisant, c'est fait pour masquer les mauvaises Un liquide indispensable à la vie. III. Adjectif démonstratif. Au-dessus du rez-de-chaussée, c'est le premier IV. Très connu. V. Coupe la laine des moutons. VI. Jour de fête et de cadeaux. Fait la liaison entre deux parties d'une phrase. VII. Atteint de la rage. Personne : il n'y a pas ... qui vive. VIII. Complètement stupéfaits. IX. Toute petite lumière. Négation. X. Dans. Je me suis moqué d'elle devant tout le monde, maintenant elle est

VERTICALEMENT

1. Rouge à points noirs, on l'appelle la "bête à bon Dieu". 2. Pensée. Pronom indéfini. Chiffre proche de zéro. 3. Pronom personnel. Plante qui grimpe le long des murs. 4. comme un renard. Note de musique. Des rayons du soleil contre lesquels il faut se protéger. 5. Métal jaune. C'est là qu'on prend le train. 6. Abimer. ... toi ! Viens ici. 7. 0 + 0 = la à Toto. La première page du journal. 8. Prénom féminin. Une sorte de phoque qu'on voit dans les cirques. 9. Le bord de mer dans les îles du Pacifique. Note de musique. 10. Obtenue. A la station service, on choisit entre ou essence.

SOLUTION N°1287

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	R	O	S	S	I	G	N	O	L
II	O	U	I	N	A	I	V	E	
III	T	T	R	O	U	I	N		
IV	U	S	E	E	L	E	N	T	
V	R	O	C	L	E	S	I		
VI	I	N	O	U	I	S	I	L	
VII	E	N	S	T	E	L	L		
VIII	R	E	V	E	N	U	L	E	
IX	S	T	A	R	O	S	T	E	S



RÈGLES DU JEU N° 1288

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

	4						1	
		6					2	
2	1		8	6	3		7	9
	5		4		9		2	
4								1
	7		3		5		8	
3	2		7	9	1		6	8
		9				3		
	8						9	

CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



SOLUTION N°1287

4	7	8	1	9	5	3	6	2
2	6	1	4	3	8	5	9	7
9	3	5	6	7	2	8	1	4
8	4	6	7	2	9	1	3	5
3	5	9	8	4	1	7	2	6
1	2	7	5	6	3	9	4	8
6	8	4	3	1	7	2	5	9
7	1	2	9	5	4	6	8	3
5	9	3	2	8	6	4	7	1

MOTS MÊLÉS

D	A	J	T	T	R	O	N	C	H	L	S
E	P	L	O	M	B	O	U	R	S	E	U
V	E	E	A	U	B	E	R	G	E	E	R
O	N	A	Q	N	R	A	E	N	L	C	I
I	I	L	O	U	E	N	D	B	O	A	M
R	B	B	T	E	I	O	A	G	V	N	I
I	M	U	T	R	L	P	C	L	E	A	C
E	O	M	A	O	E	G	E	H	N	R	H
B	C	M	R	E	T	S	U	G	E	D	E
O	O	I	F	L	A	M	M	E	B	R	M
R	E	S	S	A	R	C	I	N	V	O	I
T	I	M	B	R	E	F	U	S	E	A	N

ALBUM
ATELIER
AUBERGE
AVEUGLE
BADGE
BENEVOLE
BLEU
BONBON
BOURSE
BOUTURE

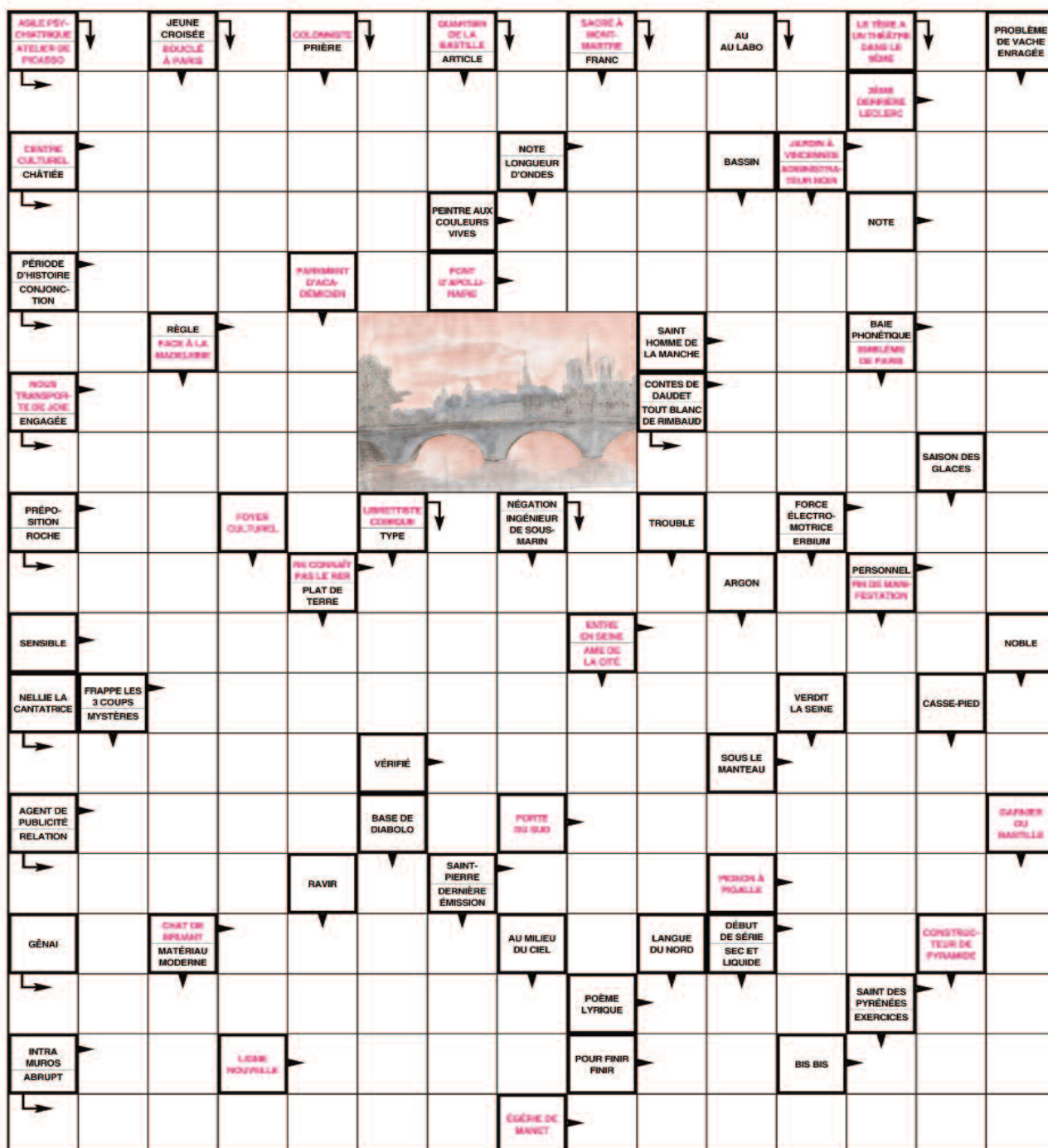
CANARD
CHEMIN
CHERI
COMBINE
CRASSE
DEGUSTER
DEVOIR
ENDOLORI
EQUIPE
FLAMME

JOURNAL
OBEIR
OVNI
PLOMB
REFUS
ROMARIN
SURIMI
TIMBRE
TRONC

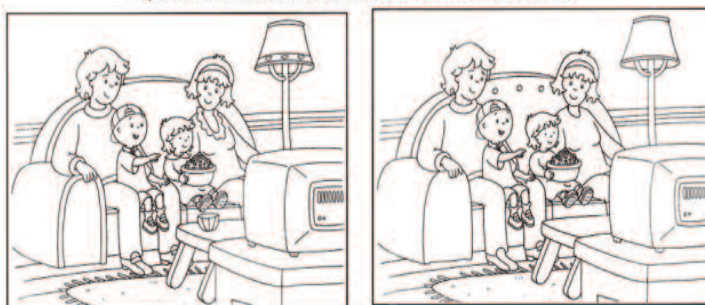
SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N° 274

Le mot-mystère est : ylang-ylang

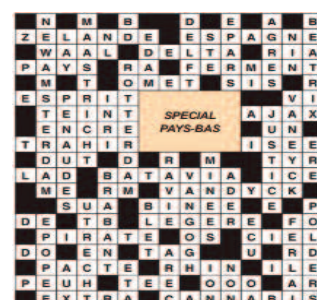
Mots Fléchés N°1206



Il y a huit différences entre ces deux dessins. Peux-tu les trouver?



SOLUTION N°1205





Premier League

LIVERPOOL – MANCHESTER UNITED (CE SOIR À 17H30)

LES TAMBOURS DU DERBY D'ANGLETERRE RÉSONNENT À NOUVEAU

Ce soir, à 17h30 (heure algérienne), le monde du football retiendra son souffle. Anfield se prépare à accueillir l'un des chocs les plus attendus de chaque saison : Liverpool, champion en titre, reçoit son éternel rival Manchester United pour le compte de la 8e journée de Premier League. Ce classique, souvent appelé « derby d'Angleterre », est un affrontement qui dépasse le cadre d'un simple match de football. Plus qu'un duel, c'est une bataille d'histoire, d'orgueil, et de renaissance entre deux villes et deux clubs qui ne sont plus à présenter.

LIVERPOOL : BLESSÉ, MAIS PAS ABATTU

Le rendez-vous tombe à un moment charnière pour les deux géants d'Angleterre. Liverpool, après avoir dépensé environ 500 millions d'euros durant l'été, a débuté la saison tambour battant mais a connu un net coup d'arrêt. Trois défaites consécutives avant la trêve internationale ont semé le doute dans les esprits et ébranlé la confiance d'un champion qui, jusque-là, paraissait intouchable. Le manager Arne Slot, qui vit sa deuxième saison à la tête des Reds, doit désormais prouver que sa philosophie de jeu — fondée sur la possession et le pressing haut — n'est pas une utopie. « Nous devons être prêts à un combat », a prévenu

le capitaine Virgil van Dijk, conscient que la bataille d'Anfield sera aussi mentale que tactique.

Les Reds aborderont le match avec un mélange d'inquiétude et d'espoir. La bonne nouvelle vient du retour d'Ibrahima Konaté et Ryan Gravenberch, deux éléments clés pour redonner de l'équilibre à une équipe souvent coupée en deux ces dernières semaines. En revanche, l'absence du gardien Alisson Becker, toujours blessé, constitue un vrai casse-tête pour Slot. Le portier géorgien Mamardashvili devrait donc débiter. L'entraîneur néerlandais devra aussi composer avec un secteur offensif qui a perdu de sa fluidité. Isak et Mohamed Salah peinent à trouver des automatismes tandis que le milieu semble moins dominateur qu'à l'accoutumée. Dans ce sens, la recrue de 120 millions de livres, Florian Wirtz, déçoit énormément avec des difficultés à s'adapter au championnat anglais. Pourtant, à Anfield, Liverpool reste redoutable. La ferveur du Kop, cette communion mystique entre le public et l'équipe, peut transcender n'importe quelle situation.

MANCHESTER UNITED : ENTRE PEUR ET AMBITION

En face, Manchester United vit une période paradoxale. Toujours irrégulier, souvent critiqué,

mais jamais résigné. L'équipe de Rúben Amorim, en quête de stabilité, voit dans ce derby une occasion rêvée d'affirmer son renouveau.

United n'a plus gagné à Anfield en Premier League depuis 2016, une éternité pour un club de ce standing. Amorim, sous pression, sait que ce match pourrait servir de révélateur — soit d'un nouvel élan, soit d'une rechute. D'ailleurs, Man United a été très bon dans le jeu lors de ces confrontations contre les grands de Premier League malgré la défaite sur papier. Cependant, les Red Devils ont été très mauvais contre les clubs moins bons.

Pour United, la donne est claire : il faut exorciser le démon d'Anfield. Le retour possible de Noussair Mazraoui devrait solidifier le flanc droit, souvent exposé ces dernières semaines. Cunha est également de retour et devrait commencer. Le gros point intéressant est la titularisation ou non du nouveau portier mancunien, Senne Lammens, qui a fait ses débuts juste avant la trêve avec un très bon clean-sheet.

Mais au-delà des considérations tactiques, c'est la personnalité de l'équipe qui sera scrutée. Amorim, adepte d'un jeu de contact et compact, pourrait opter pour une approche plus pragmatique : laisser le ballon à Liverpool et frapper en contre. Une stratégie qu'il n'a pas utilisée contre Arsenal et City.

aussi comme un duel d'écoles. Les Reds chercheront à imposer leur rythme, à étouffer United dans son camp par un pressing constant et des permutations rapides entre les lignes. Les visiteurs, eux, miseront sur la vitesse de leurs ailes et sur la créativité de Bruno Fernandes pour renverser le cours du jeu. L'équilibre des forces est fragile, mais l'histoire récente donne un avantage psychologique aux locaux.

Les analystes sont unanimes : Liverpool part favori. Car, oui, malgré leurs difficultés récentes, les Reds disposent d'un collectif plus rodé, d'une meilleure assise et d'un public incandescent. Mais dans un derby de cette intensité, la logique n'a souvent que peu de poids.

Comme le résume Gary Neville : « Ce match est probablement le plus grand match dans le monde du football. » Et oui, ce soir sous le ciel électrique du nord de l'Angleterre, les 22 acteurs entreront sur la pelouse pour bien plus qu'un match : un acte de foi, une bataille d'honneur, un fragment d'histoire.

Pour Liverpool, ce match doit marquer la fin de la spirale négative. Une victoire permettrait non seulement de recoller au sommet de la Premier League, mais aussi de relancer la dynamique d'un groupe encore en construction.

Pour Manchester United, le derby représente une chance d'écrire un nouveau chapitre. Gagner à Anfield, ce serait envoyer un message fort à toute l'Angleterre : le géant n'est pas mort, il est en train de se réveiller.

G. Salah Eddine

LE CLASSIC

Quoi qu'il en soit, ce Liverpool-Manchester United s'annonce



COUPES AFRICAINES DES CLUBS (2^e TOUR ÉLIMINATOIRE ALLER)

US MONASTIR 0 – JS KABYLIE 3

LA JSK ATOMISE MONASTIR À SFAX !

La JS Kabylie, victorieuse (0-3) de l'US Monastir de Tunisie, vendredi dernier à Sfax, lors de son match aller du 2^e tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, a sans doute déjà mis un pied et demi dans la phase des poules de la plus prestigieuse des compétitions continentales.

Dans le sillage de la sélection nationale qui a fêté sa qualification à la Coupe du monde 2026 à Tizi-Ouzou, la semaine dernière, la JS Kabylie est toute proche d'embêter le pas aux Verts, avec une autre célébration internationale, dans une semaine, dans la même enceinte du stade Hocine-Aït-Ahmed, pour exalter son retour en phase des poules de la Ligue des champions. En effet, cela ne pourrait pas être le cas avec l'avance confortable de 3-0 ramenée de Sfax face à son adversaire l'US Monastir.

Partis pour revenir, sans perdre, ou au mieux avec un bon résultat, Belaid, Merghem et consorts sont carrément rentrés avec la qualification déjà quasiment en poche. Peut-on, en effet, imaginer un seul instant la JSK perdre contre ce même

adversaire au stade Hocine-Aït-Ahmed devant quarante mille de ses inconditionnels par 4-0 ? C'est là un miracle auquel même pas un fou de l'US Monastir ne croirait. Mais Zinnbauer refuse de verser dans cette facilité. « Non, ce n'est pas encore fait ! C'est la Champion's League, et on a encore un deuxième match samedi prochain et c'est toujours difficile dans cette compétition. Certes, on a

réussi un bon résultat et je félicite et dis merci à tous les gens du staff, des joueurs, de la direction, à tous ceux qui ont contribué à l'avoir. On a eu en face un bon adversaire. En première mi-temps, les deux équipes auraient pu marquer. En deuxième mi-temps, je tiens vraiment à féliciter les joueurs pour leur confiance, le style de jeu développé. Je suis content de la victoire et de la performance. Maintenant, on a un match de championnat dès mardi et on va essayer de récupérer le plus vite possible et après se concentrer sur le match retour de samedi. On est conscients que c'est une bonne équipe qui va venir chez nous », dira en fin de match le coach allemand. Et de se reprendre rapidement pour saluer la mobilisation et l'autre performance des supporters dans les tribunes : « Franchement, je ne sais pas combien de milliers de supporters sont venus jusqu'ici pour nous prêter main forte, mais je leur dis vraiment un grand merci, on a senti qu'ils portaient vraiment les joueurs sur le terrain. » A signaler que les buts de la rencontre ont été l'œuvre de Merghem (50') qui a ouvert le score, avant que le lutin Akhrib ne double la mise (64'), et enfin l'infatigable Saar (89'). Zinnbauer a aligné un onze composé de Haddid, Nechat, Benchaa, Belaid, Hamidi, Boudjemaa (Bott 78'), Sarr, Merghem (Akhrib 57'), Lahmeri (Mouali 78'), Messaoudi (Boudebouz 84'), Mahious (Bada 46'). Également à retenir l'excellente performance de Haddid et du public kabyle qui s'est déplacé en grand nombre à Sfax. C'était à croire que la JSK jouait à domicile.

LE MCA, L'USMA, ET LE CRB JOUENT AUJOURD'HUI

Le MC Alger, l'autre représentant de l'Algérie en Ligue des champions, en sa qualité de champion en titre, jouera, à son tour, son match aller du 2^e tour préliminaire, aujourd'hui dimanche, contre le représentant du Cameroun, Colombe sportive en l'occurrence. La rencontre est fixée à 14 heures (heure locale) au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundi, la capitale camerounaise. Le Mouloudia est sur les

terres camerounaises depuis jeudi dernier où un premier groupe de ses supporters l'attendait déjà sur place. Vendredi dernier, le coach Mokwena avait fait travailler son groupe lors d'une première séance d'entraînement sous une pluie diluvienne. Hier, Naidji et ses camarades devaient s'exercer sur le terrain principal qui abritera la rencontre d'aujourd'hui, comme le prévoit la réglementation. Doit-on rappeler que Colombe Sportive est parvenue à ce second tour préliminaire, après avoir réussi à ramener sa qualification en déplacement, au Sénégal, en battant Jaraaf chez lui (0-1). À l'aller, les deux teams avaient fait match nul (0-0) à Yaoundé. En Coupe de la CAF, les deux représentants de l'Algérie, le CR Belouizdad et l'USM Alger, joueront également, aujourd'hui dimanche, leurs matchs aller du 2^e tour préliminaire de cette compétition. Tous les deux exempts au 1^{er} tour, le CR Belouizdad fera son entrée sans son défenseur Keddad, blessé, face à son adversaire de la Guinée de Hafía FC, entraîné par le technicien algérien Lakhdar Adjali, au stade Lat-Dior de la ville de Thiès, au Sénégal, à 18 heures. Jusqu'à hier, Ramovic n'était pas certain non plus de pouvoir compter sur l'apport de son capitaine Benguit et l'attaquant Belhocini qui se remettent à peine de leurs blessures. Pour sa part, l'US Alger, qui est arrivée à Abidjan vendredi dernier, jouera également son match aller de ce second tour préliminaire de la Coupe de la CAF aujourd'hui à la même heure. L'USM Alger affrontera AFAD Plateau de Côte d'Ivoire, au stade Alassane-Ouattara, surnommé « stade olympique d'Ebimpé », dans la région d'Anyama, au nord d'Abidjan. AFAD plateau est actuellement 8^e au classement de la Ligue 1 ivoirienne avec 8 points récoltés après 2 victoires, deux nuls, et autant de défaites en six matchs joués jusque-là. A signaler que Benchikha devra composer son équipe pour ce match aller sans les blessés Mahrouz, Aillet, Chetti, Redouani, et Benayad qui n'ont pas été du voyage.

Djaffar Chilaab

LIGUE 1 (ACTE 1 DE LA 8^e JOURNÉE)

L'Olympique Akbou enfonce le MC El Bayadh

L'Olympique Akbou a pu se ressaisir, vendredi dernier, de sa dernière défaite en déplacement face à la JS Saoura, en remportant son match du jour (1-0) contre le MC El Bayadh, comptant pour la 8^e journée du championnat. Ce fut à la peine mais un coup franc bien botté par Addadi à la 76' aura suffi à son bonhomme en empochant les trois points de la rencontre et en remontant à la 2^e place avec 14 points. Le MC El Bayadh reste, lui, à l'avant-dernière place avec toujours 3 points au compteur. « On savait que ça allait être un match difficile. En première mi-temps, on a eu du mal à entrer dans la rencontre, ce qui fait qu'on n'a pas pu faire notre jeu comme on le voulait. En deuxième mi-temps, on s'est corrigé, et on a développé un meilleur jeu malgré le repli de notre adversaire. Ce n'était pas plus facile pour nous, mais dans des cas pareils, c'est souvent les petits détails qui font la différence et la meilleure chose qui nous est

arrivée est ce coup franc qui nous a permis de marquer et de gagner ce match. C'est le plus important pour nous », a déclaré Lotfi Amrouche, coach de l'O Akbou. De son côté, le nouveau coach du MC El Bayadh, Mohamed Lacet, a concédé qu'une défaite « est toujours amère à prendre. On reste avant-derniers au classement, un grand travail nous attend. On a montré un visage, je ne dirais pas honorable, mais acceptable en première période. Mais en seconde mi-temps, on s'est repliés trop en arrière, et on a commis beaucoup d'erreurs, ce dont a profité l'Olympique Akbou pour marquer sur balle arrêtée », commentera-t-il. Dans le second match joué vendredi dernier, l'ASO Chlef est allée surprendre l'ES Mostaganem chez lui, en lui imposant une défaite (0-1), en l'absence de M'Bolhi. L'unique but du match a été inscrit par Bekkouche à la 65' et permet à l'ASO Chlef d'améliorer son classement et son capital points à 10

unités. Pour l'ES Mostaganem, c'est sa deuxième défaite de suite après celle concédée lors de la 7^e journée face au MCA à Alger. Ce premier acte de la 8^e journée devait se poursuivre, hier samedi, avec deux autres rencontres, à savoir ES Ben Aknoun - CS Constantine et MC Oran - JS Saoura, prévues en début de soirée. La journée sera, par ailleurs, partiellement complétée par JS Kabylie - USM Khenchela, mardi 21, et MC Alger - Paradou AC, le lendemain mercredi 22 octobre. Pour rappel, les deux dernières rencontres de la journée, à savoir CR Belouizdad - ES Sétif et USM Alger - MB Rouissat, sont reportées à des dates ultérieures.

Djaffar C.

LIGUE 2 (5^e journée)

RÉSULTATS

Groupe Centre-Ouest

NAHD 2 - ASMO 0
RCA 2 - JST 1
CRBA 2 - RCK 1
CRT 2 - USMH 1
USBD 1 - WAM 2
JSEB 2 - MCS 1
ESMK 1 - GCM 0
WAT 0 - JSMT 0

Groupe Centre-Est

MOB 5 - UBKEK 1
JSBM 0 - MSPB 0
ASK 2 - USC 3
JSD 1 - MOC 0
CAB 1 - CRBT 0
NRBT 0 - USB 0
NCM 3 - HBCL 1
NRBBO 1 - USMA n 0

USM EL HARRACH

AÏT DJOUDI DÉMISSIONNE !

Azzedine Aït Djoudi a annoncé, vendredi dernier, sa démission de la tête du staff technique de l'USM El Harrach, après la défaite (1-2) concédée par son équipe devant le CR Témouchent, lors du match comptant pour la 5^e journée du championnat de Ligue 2. « Certaines décisions de l'arbitre nous ont fait sortir du match. Je regrette beaucoup cette défaite. Et puis, après cinq matchs, malgré tout le travail qu'on fait, les résultats ne sont pas ceux que tout le monde

attend. Donc, je me dis que si mon départ pourrait être bénéfique pour l'équipe, alors qu'il en soit ainsi. Je tiens à m'excuser auprès du public de l'USMH », a déclaré Aït Djoudi. Après la 5^e journée, l'USMH pointe à la 10^e place avec 8 points, glanés en deux victoires, deux nuls, et une défaite. C'est loin d'être un bilan catastrophique pour Aït Djoudi, mais ce n'est pas là non plus le parcours idéal attendu d'un prétendant à l'accession. D. C.



SOUTIEN AUX CAUSES AFRICAINES ET DES PAYS DU SUD

LE MNA SALUE LE LEADERSHIP ET LES EFFORTS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le Mouvement des non-alignés (MNA) a salué, lors de sa 19e Réunion ministérielle tenue les 15 et 16 octobre à Kampala, le leadership du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le renforcement de l'action africaine commune, le soutien aux causes justes, et la consolidation de la coopération internationales au service des intérêts des pays du Sud.

Les documents finaux sanctionnant les travaux de cette réunion ont salué tout particulièrement les efforts du Président, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des missions qui lui sont confiées au sein de l'Union africaine (UA), notamment son mandat en qualité de coordinateur de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que sa direction avisée du Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

Le MNA a, en outre, salué la proposition du président de la République portant institution d'une journée africaine dédiée à la mémoire des martyrs et des victimes du colonialisme en Afrique, ainsi que son



intention d'organiser une conférence internationale sur les crimes du colonialisme, en coordination avec la Commission de l'UA.

Dans le même contexte, le MNA a également mis en avant le soutien constant du Président Tebboune, au peuple palestinien, à travers notamment son

parrainage personnel des efforts de réconciliation entre les frères palestiniens et les initiatives précieuses entreprises par l'Algérie, sous sa direction, au sein du Conseil de sécurité de l'ONU en appui à la cause palestinienne.

Le MNA a aussi mis en lumière les efforts de l'Algérie pour promouvoir l'action multilatérale internationale au service des intérêts des pays du Sud, à l'instar de sa présidence réussie du processus de négociation de la Convention de l'ONU contre la cybercriminalité et de sa conduite des travaux du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles, ainsi que de sa contribution directe à l'adoption, par le Conseil des droits de l'Homme, d'une résolution importante sur l'impact des mines antipersonnel.

APS

MDN

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA EN VISITE OFFICIELLE EN RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Selon un communiqué publié hier par le ministère de la Défense nationale (MDN), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé une visite officielle en République de Corée à l'invitation du ministre de la Défense nationale sud-coréen.

Cette visite, précise le communiqué, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre

l'Armée nationale populaire et les forces armées de la République de Corée.

Durant son séjour, le Général d'Armée Chanegriha assistera aux activités du Salon international de l'aéronautique et de la défense (ADEX-2025), l'un des événements majeurs de l'industrie militaire et technologique mondiale. Le communiqué ajoute que cette visite offrira l'occasion aux deux parties d'échanger sur des questions d'intérêt commun et d'explorer de nouvelles

perspectives de partenariat dans les domaines de la défense et de la technologie militaire, illustrant la volonté de l'Algérie d'élargir ses relations stratégiques à l'échelle internationale.

Le MDN souligne que cette démarche s'inscrit dans la continuité des efforts du haut commandement de l'ANP pour consolider les liens de coopération avec les armées partenaires et promouvoir les échanges d'expertise et d'expérience.



LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PROCÈDE À L'INSTALLATION DU NOUVEAU CHEF DE CABINET DU MINISTÈRE

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présidé, jeudi soir au siège du ministère, en présence de ses cadres, la cérémonie d'installation de M. Fateh Boumerdjien en tant que nouveau chef de cabinet du ministère, en remplacement de M. Redouane Debbeh, appelé à d'autres fonctions, a indiqué un communiqué du ministère.

Intervenant à cette occasion, le ministre a souhaité la bienvenue au nouveau chef de cabinet, lui adressant ses vœux de succès et de réussite dans



tracés, précise la même source. Le ministre a, par ailleurs, exprimé sa gratitude à M. Redouane Debbeh pour les efforts consentis durant son mandat à la tête

du cabinet, saluant ses contributions au service du ministère. Pour sa part, M. Fateh Boumerdjien a remercié le ministre pour la confiance placée en sa personne, affirmant son engagement à travailler avec sérieux et dévouement, aux côtés de tous les cadres du ministère, au service des intérêts du secteur. Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique dans laquelle s'est engagé le secteur de la communication, visant à renforcer l'efficacité et l'efficience dans la gestion des affaires du ministère et la concrétisation de sa vision et de ses projets lors de la prochaine étape, conclut le communiqué.

APS

"VIOLATIONS GRAVES" DES DROITS DES ENFANTS MIGRANTS L'ONU ACCUSE LA FRANCE

La France est responsable de violations "graves et systématiques" des droits des enfants migrants non accompagnés sur son territoire, où ils sont trop souvent laissés à l'abandon faute de pouvoir prouver leur âge, a dénoncé jeudi dernier un comité d'experts de l'ONU.

Dans un rapport d'une rare sévérité, publié jeudi dernier à Genève, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies (CRC) a pointé du doigt une crise humanitaire et institutionnelle au cœur même d'un pays pourtant signataire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Le document met en lumière une réalité alarmante : des centaines d'enfants, arrivés seuls sur le territoire français vivent sans abri, sans soins et sans protection, en contradiction flagrante avec les principes fondateurs du droit international.

Le CRC affirme qu'en France, "beaucoup de migrants ne pouvant accéder au système de protection de l'enfance se retrouvent sans abri, privés de soins de

base et vivant dans des conditions dégradantes". Ces mots, lourds de sens, soulignent une défaillance profonde de l'État français à garantir les droits les plus élémentaires à une population particulièrement vulnérable. Composé de 18 experts indépendants chargés de veiller au respect des engagements internationaux relatifs aux droits des mineurs, le Comité a rappelé que la France, sur le plan juridique, "considère les mineurs non accompagnés avant tout comme des enfants ayant besoin de soins et de protection". Mais, dans les faits, cette protection reste souvent théorique : "un grand nombre" de ceux qui se déclarent enfants sont traités comme des adultes, à l'issue de procédures d'évaluation de l'âge jugées "défaillantes" et arbitraires.

DES ÉVALUATIONS CONTESTÉES ET CONTRAIRES À L'ÉTHIQUE

Le Comité dénonce des méthodes d'évaluation "souvent fondées sur

l'apparence physique ou sur des examens médicaux peu fiables, réalisés sans l'assistance d'un adulte de confiance, d'un tuteur légal ou d'un avocat". Ces pratiques, contraires aux standards internationaux, compromettent le principe même de "présomption de minorité", pilier du droit de l'enfance.

L'ENFANCE À LA RUE : UNE DÉRIVE SILENCIEUSE

Durant cette période d'incertitude, "ceux dont l'âge est contesté ou dont les recours sont en évaluation sont contraints de survivre dans la rue, dans des parcs ou dans des camps de fortune improvisés, sans nourriture ni eau potable en quantité suffisante, et sans soins de santé ni éducation", dénonce le rapport. Ces situations, ajoute le Comité, exposent les enfants à un "risque élevé d'être victimes de traite, d'abus, de maltraitance, et de violences policières". Une statistique glaçante vient appuyer ce constat : "entre

50 et 80% d'entre eux sont finalement reconnus mineurs après réévaluation", preuve que nombre d'entre eux ont été injustement exclus de la protection à laquelle ils avaient droit.

UNE INTERPELLATION MORALE ET POLITIQUE

Le rapport du CRC n'est pas une simple note administrative : il constitue un appel à la conscience adressé aux autorités françaises et à la société civile. Derrière les statistiques et les procédures, ce sont des vies d'enfants — parfois âgés de 13 ou 14 ans — qui basculent dans l'errance et la peur. À travers ce rapport, l'ONU rappelle une vérité essentielle : aucune considération politique, sécuritaire ou administrative ne saurait justifier l'abandon d'un enfant à la rue.

Et si la France veut réellement rester un modèle en matière de droits humains, elle devra le prouver non plus par des discours, mais par des actes.

G. S. E.